

mentation de subvention au bénéfice de la ville qu'il représente, c'est mal en principe et j'espère que le Gouvernement n'accordera pas l'augmentation demandée. J'insiste pour qu'on diminue ce crédit.

(L'article est adopté.)

Rapport est fait sur le projet de loi qui est lu pour la 3e fois et adopté sur division.

Le bill est lu pour la 3e fois et adopté sur division.

#### DISCUSSION GENERALE DU PROJET DE LOI RELATIF AU PORT DE QUEBEC

L'hon. M. CARDIN (ministre de la Marine et des Pêcheries) propose que le projet de loi (bill n° 160), pourvoyant à de nouvelles avances aux commissaires du port de Québec, soit lu pour la 2e fois.

(La motion est adoptée sur division.)

Le bill est lu pour la 2e fois; la Chambre se forme en comité général et passe à la discussion des articles de projet de loi.

(L'article 1 est adopté.)

Sur l'article 2 (\$5,000,000 peuvent être avancés aux commissaires du port pour installations de terminus).

M. CALDWELL: Je suppose, cela va de soi, que le projet en discussion sera adopté par la Chambre. Lorsque la résolution fut débattue ici, ces jours derniers, je me suis opposé à ces avances non pas parce que le port de Québec ne devrait pas être développé, mais afin d'obtenir du Gouvernement un exposé de son programme en ce qui regarde l'expédition du trafic par le port de Québec.

Avant l'adoption définitive du projet en discussion, le Gouvernement devrait nous donner l'assurance que les tarifs de transport seront remaniés sur le Transcontinental de façon à diriger le trafic vers le port de Québec et que les installations que l'on entend y faire construire seront utilisées. Voilà à mon idée l'un des points les plus essentiels en toute cette affaire. Bien que je me rende compte qu'il n'est guère possible de mêler la question du prix de transport à la discussion du présent projet de loi,—et je n'ai pas du tout l'intention de le faire,—je désire obtenir du Gouvernement l'assurance, qu'après avoir muni le port de Québec de toutes les installations nécessaires, il ne permettra pas que le trafic prenne la direction du port de Montréal.

L'hon. M. CARDIN: Mon honorable ami se rendra facilement compte que nous ne sommes pas en mesure d'exposer d'une façon définitive quelles sont l'attitude et les intentions du Gouvernement en ce qui regarde ce pro-

[M. Caldwell.]

blème. Je l'ai déclaré l'autre jour et je le répète, nous avons décidé de prêter certaines sommes aux commissaires du port de Québec pour améliorer les présentes installations et en édifier de nouvelles et c'est là un indice que le Gouvernement a l'intention de faire tout ce qui dépend de lui afin d'augmenter le volume du trafic qui est expédié par le port de Québec.

M. LEWIS: Je n'ai pas du tout l'intention de m'opposer à l'adoption de ce crédit; d'autre part, il n'est guère de bonne politique à mon sens de déboursier une pareille somme à l'heure actuelle. D'après les statistiques qui nous ont été fournies, je ne crois pas qu'il y ait lieu de développer d'avantage le port de Québec pour l'instant. Eh quoi! les recettes totales découlent du trafic qui passe par le port de Québec, ne seraient pas suffisantes pour acquitter l'intérêt de la dette que les commissions ont contractée envers l'Etat; et cependant, le Gouvernement est disposé à leur faire une nouvelle avance de 5 millions! Il n'est guère profitable à développer nos ports plus rapidement que ne le justifient les besoins du commerce canadien. Je me rends parfaitement compte qu'il serait à propos d'outiller davantage le port de Québec, si l'on a l'intention d'utiliser la ligne du Transcontinental; cependant, nous n'avons pas la monnaie assurée de la part du Gouvernement que c'est là le plan qu'il désire mettre à exécution. Il me semble qu'avant d'agrandir encore plus le port de Québec, il faudrait attendre que le trafic augmente ou au moins qu'on sache que ce port va être utilisé. Je ne vois pas pourquoi on aurait besoin d'aller dépenser cinq millions de plus dans un port qui n'est pas utilisé entièrement et qui ne peut même pas payer l'intérêt sur ce qu'il a emprunté. Lui avancer cinq millions signifie qu'il va s'enfoncer encore plus dans les dettes. Personnellement, je suis opposé à faire de nouveaux déboursés qui ne nous rapporteront aucun revenu additionnel.

M. COOTE: Lorsqu'on discutait la résolution qui a présidé ce projet de loi, je voulais demander au ministre ce qu'on se proposait de faire exactement avec ces cinq millions. Je n'ai pas pu poser la question, aussi je serais reconnaissant au ministre de nous dire maintenant quels sont les travaux qu'on entend exécuter avec cette somme de cinq millions.

L'hon. M. CARDIN: D'abord, il y a des travaux de dragage qui coûteront \$1,500,000; ensuite, la construction d'un nouveau quai, \$2,800,000; la reconstruction de la voie sur ce nouveau quai, \$125,000; l'éclairage élec-